



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

exercice de la profession

Question écrite n° 52134

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des professions libérales, en particulier du secteur médical. En effet, les professions de santé se sentent menacées dans leur existence tant par la politique actuelle d'obligation d'investissement associée à une diminution des cotations des actes, que par la politique fiscale qui semble les décourager. Aussi, il lui demande quelle mesure elle entend prendre afin de maintenir un système de soins de qualité, sans décourager les professionnels de ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52134

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5728